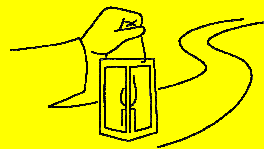


Temps du Carême

et de Pâques en Paroisse



- Mercredi des Cendres 14 février, célébrations à :

- 9h église N. D. de B. Port des Sables,
- 12h15 église St Pierre des Sables,
- 18h30 église N.D. de l'Assomption d'Olonne ,
- 19h église St Michel des Sables suivie de l'adoration jusqu'à 21h00.

- **A partir du jeudi 15 février** : - **Prière des Laudes** : Chaque mardi, mercredi, jeudi et vendredi, vous pouvez participer à la prière de l'Eglise avec les prêtres, à l'Eglise Notre Dame, à 7 H 30.

- **A partir du mardi 20 février** : - **Messe en semaine** : Vous pouvez choisir d'y participer 1 ou plusieurs fois en semaine, selon vos possibilités. Chaque mardi à l'aube, messe à 7 H 30 à l'église Saint Pierre pour ceux qui désirent une messe pour commencer la journée.

- Adoration Paroissiale,

⇒ **église St Michel**, tous les mercredis messe à **18h** suivie de l'adoration jusqu'à 19h30.

⇒ **église St Pierre**, tous les jeudis de 9h30 à 21h30 après la messe de 9h00. (**Jeudi saint 29 mars arrêt de l'adoration à 17h00**)

- **Action de carême sur la paroisse** : avec le CCFD-Terre solidaire (Comité catholique contre la faim et pour le développement), **Cinq rencontres** vous sont proposées chaque mardi du carême à partir du 20 février jusqu'au 20 Mars :

« Avec nos différences, tissons ensemble une terre solidaire. »

Ces rencontres ont lieu à la salle paroissiale de la Chaume de 20H à 22H.

Témoignages, échanges, écoute de la Parole de Dieu et temps de prière.

(voir les tracts et affiches pour plus de renseignements)

"J'invite tout particulièrement les membres de l'Eglise à entreprendre avec zèle ce chemin du carême, soutenus par l'aumône, le jeûne et la prière. S'il nous semble parfois que la charité s'éteint dans de nombreux cœurs, cela ne peut arriver dans le cœur de Dieu ! Il nous offre toujours de nouvelles occasions pour que nous puissions recommencer à aimer. »

Pape François, Message pour le carême 2018.

- «**24 heures pour le Seigneur** » à prier et se réconcilier, du vendredi 16 mars à 17h au samedi 17 mars à 17h, église St Pierre (voir tracts spécifiques).

- **Dimanche des Rameaux 25 mars**, messe aux heures habituelles des dimanches.

- Temps de confession : Semaine Sainte :

- Mercredi 28 mars :

⇒ 18h 30 à 20h 30 église St Michel, Sables d'Olonne

- Samedi 31 mars :

⇒ 9h30-12h église Notre Dame de Bon Port des Sables d'Olonne

- **Jeudi Saint 29 mars**, célébration de la Cène du Seigneur, à **19h, église Notre Dame de Bon Port** des Sables La cérémonie du Jeudi Saint sera suivie de la nuit d'adoration ouverte à tous, en l'église Notre-Dame de Bon Port des Sables, toute la nuit jusqu'à 8 h 00, office des Laudes.

- **Vendredi Saint 30 mars** : 14h chemin de croix de la Chapelle du Sacré Cœur à Notre Dame de Bon Port, par le remblai.

- Célébration de la Passion :

⇒ 15h00, église N. Dame de Bon Port des Sables

⇒ 19h00, églises St Michel des Sables, St Hilaire du Château, N. D. de l'Assomption d'Olonne

⇒ 18h30 Chapelle Sacré Cœur (forme extraordinaire)

- Samedi 31 mars, Veillée pascale à 21h00 :

⇒ églises Notre Dame de Bon Port des Sables, Notre Dame de l'Assomption d'Olonne, Saint Hilaire du Château. **Au cours des Veillées, célébration de baptêmes d'adulte et d'enfants.**

⇒ 22h30 Chapelle Sacré Cœur (forme extraordinaire)

- Dimanche 1er avril, Jour de Pâques. Messes à :

⇒ 09h45 église St Nicolas ⇒ 10h Chapelle Sacré Cœur (forme extraordinaire)

⇒ 10h30 églises St Pierre, St Michel des Sables .

⇒ 11h00 églises Notre Dame de Bon Port des Sables.

⇒ 11h15 églises N.D. de l'Assomption d'Olonne, St Hilaire du Château.

(Au cours de la plupart de ces messes du dimanche de Pâques, célébration de baptêmes d'enfants.)



Paroisse Sainte Marie des Olonnes

51, Rue du Palais 85100 Les Sables d'Olonne

☎ 02.51.32.02.98 / courriel : les-sables@catho85.org

<http://doyenne-lessables.catho85.org/>